

# Cabinet GERLOGE

ADMINISTRATEUR DE BIENS - Siège Social : 2 Rue Gounod - 75017 PARIS - Télécopie : 01.46.22.93.90  
SARL au capital de 10 000 Euros - Siret B 331 409 383 00014 - APE 6832 - GARANTIE FINANCIERE SO.C.A.F. - 26 avenue de Suffren 75015 PARIS  
Garantie transaction : 120 000€ Garantie Gérance : 2 220 000€ Garantie Syndic : 340 000€ - CARTES PROFESSIONNELLES : 75012016000007619 délivrées par la Préfecture de Police de PARIS

GERANCE ☎ : 01.42.27.27.82 ✉ : gerance@gerloge.fr COMPTABILITE ☎ : 01.42.27.93.20 ✉ : compta@gerloge.fr  
LOCATION VENTE ☎ : 01.42.27.82.07 ✉ : transaction@gerloge.fr

## PROVISIONS N° 01

### Charges courantes

Copropriété : FLANDRE SUD (ASL)  
75019 PARIS

Copropriétaire : SCI THOMAS MICHEL

CBT GERLOGE  
2 RUE GOUNOD  
75017 PARIS

Comptable : MME Sylvia BOULAN

Paris, le 18/12/2017

Page 1 / 1

**Modification du décret du 17/03/1967.** "Le ou les copropriétaires ou le conseil syndical qui demandent l'inscription d'une question à l'ordre du jour notifient au syndic, avec leur demande, le projet de résolution lorsque cette notification est requise en application des 7° et 8° du 1 de l'article 11. Lorsque le projet de résolution porte sur l'application du troisième alinéa de l'article 24 et du b de l'article 25 de la loi du 10 juillet 1965, il est accompagné d'un document précisant l'implantation et la consistance des travaux"

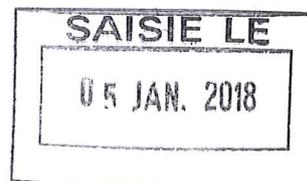
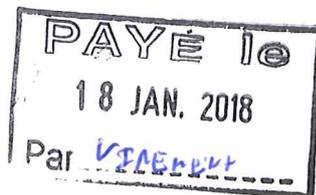
N° Lot	Ent.	Esc.	Et.	Type de lot	Tant.
43	U			VOLUME 43	

#### Informations

TOUTE L'EQUIPE DU CABINET GERLOGE VOUS SOUHAITE DE  
TRES BONNES FETES DE FIN D'ANNEE.

Base de calcul	Date édition	Période	Références	Exigible le	Avance trésorerie	2.480,00
Budget	18/12/2017	01/01/2018 - 31/03/2018	S.9206.00003	01/01/2018	Avances autres	0,00

Rubrique de charges	Budget Période	Tantièmes		Votre Quote-Part
		Généraux	Individuels	
<b>Groupe de lots n° 43 VOLUME 43</b>				
DEPENSES GENERALES	6.687,50	100	31	2.073,13
DEPENSES GRILLE A	1.412,50	100	31	437,87
DEPENSES GRILLE B	775,00	100	4	31,00
<b>Total du groupe de lots</b>				<b>2.542,00</b>
<b>Total appel Copropriétaire</b>				<b>2.542,00</b>



#### Coupon à joindre impérativement à votre règlement

THOMAS MICHEL  
Référence : S.9206.00003  
Période : du 01/01/2018 au 31/03/2018  
Echéance : 01/01/2018  
Montant : 2 542,00 Euros.

Gestionnaire :  
A l'ordre de : SDC FLANDRE SUD (ASL)  
A l'adresse suivante : CABINET GERLOGE  
2 Rue GOUNOD  
75017 PARIS